Message d’intérêt public

Consultations communautaires sur le projet de loi sur la confiscation civile

Date de début : **Le 24 septembre 2015**
Date de fin : **Le 2 octobre 2015**
Nunavut **90 s**

Le gouvernement du Nunavut propose d’adopter une nouvelle loi pour lutter contre les crimes comme la contrebande d’alcool et le trafic de stupéfiants au Nunavut.

La nouvelle loi permettrait au gouvernement du Nunavut d’obtenir une ordonnance du tribunal pour confisquer des biens qui sont les « produits » ou les « instruments » d’une activité illégale. Il pourrait notamment s’agir d’argent provenant de la vente illégale d’alcool et de drogue et de véhicules et d’autres outils utilisés pour la contrebande, le vol ou tout autre acte illégal semblable.

Croyez-vous qu’il serait utile que le Nunavut se dote d’une loi sur la confiscation civile? Nous voulons connaître votre opinion sur la question.

Des consultations se tiendront prochainement dans les collectivités suivantes :

- Rankin Inlet : le 28 septembre, au Collège de l’Arctique du Nunavut, à 19 h
- Baker Lake : le 29 septembre, à l’aréna, à 19 h
- Cambridge Bay : le 2 octobre, au Elders’ Palace, à 19 h

Des consultations auront lieu dans d’autres collectivités. Elles seront annoncées ultérieurement.

Des rafraîchissements seront offerts, et les participants courent la chance de gagner des prix.

Pour en savoir plus sur la consultation à venir, communiquez avec la Division de la politique et de la planification du ministère de la Justice ou le spécialiste de la justice communautaire ou le travailleur de proximité en matière de justice communautaire de votre région.

###

Renseignements aux médias :
Stephen P. Shaddock
Conseiller en matière de politiques
Ministère de la Justice
867 975-6158
SShaddock@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : *www.gov.nu.ca*.

Communications